

# le lien croignonnais

## VOEUX DU MAIRE 2017

La page de l'année 2016 vient de se tourner emportant avec elle son lot de bons et de mauvais moments. Les épreuves que doit affronter notre pays sont immenses face à des actions terroristes barbares que rien ne saurait excuser et qu'il nous faut combattre sans aucun état d'âme.

Dans cet environnement souvent incertain, parfois hostile, il est essentiel d'œuvrer pour que la commune demeure ce lieu de proximité, garant du lien social et du bien vivre ensemble.

C'est ce à quoi nous nous employons jour après jour, dans un environnement financier contraint qui amoindrit, en particulier, les ressources des communes. Il nous faut donc faire preuve de rigueur de prudence et d'imagination pour développer et faire vivre notre commune sans augmenter la pression fiscale. Nos finances, malgré les importantes baisses des dotations de l'état, sont saines. Nos budgets de fonctionnement et d'investissement ainsi que les comptes de gestion sont validés chaque année par le percepteur et les élus à l'unanimité.

En 2016, nos efforts afin de baisser nos frais de fonctionnement sont de 14822 euros de moins qu'en 2015.

En 2016 j'avais évoqué nos projets d'investissements : la mise en place d'un nouveau site internet, les travaux de l'église, l'aménagement des W.C. publics, l'accessibilité des toilettes de la salle des Fêtes, ainsi que le changement de toutes les huisseries.

En binôme avec le conseil départemental nous devons aussi réhabiliter la départementale 20E1 (KP1-Cursan).

Tous ces investissements dont certains ont démarré (site internet, travaux à l'église) seront réalisés en 2017 à condition d'obtenir le fond de soutien à l'investissement local que nous n'avons pas obtenu en 2016, et qui explique le gel de ces projets.

D'importants travaux ont été réalisés au groupe scolaire Camarsac Croignon. C'était nécessaire au regard du nombre d'enfants qui évolue chaque année. Il est normal que les infrastructures soient améliorées. La participation de notre commune est de 100.000 euros lissée sur 10 ans.

Actuellement, une partie du chemin de Lartigue est en réfection, travaux pris en charge par la Communauté de Communes. L'enfouissement des réseaux et de l'éclairage public est financé par notre collectivité. A ce titre, nous prévoyons pour 2017 l'enfouissement des réseaux sur une partie du chemin de Sautejeau.

Les investissements de la CDC validés en conseil communautaire pour l'année 2017 sont la réhabilitation et l'agrandissement des crèches de Carignan, Tresses et Fargues St Hilaire. Une nouvelle crèche sera construite à Salleboeuf.

L'arrivée du très haut débit et de la fibre optique sont programmés sur les 5 ans à venir sur l'ensemble du territoire de notre CDC.

C'est une belle avancée technologique dont tout le monde bénéficiera.

L'action sociale à la CDC a mis en place en septembre dernier le transport de proximité en binôme avec le département. Elle offre également le portage des repas, l'aide à la personne, ainsi que l'amélioration de l'habitat, ceci afin de maintenir nos aînés le plus longtemps possible à leur domicile.

Pour l'année 2017, le conseil communautaire a attribué 200.000 euros à l'action sociale.

Nous avons entrepris la révision de notre PLU. Après de nombreuses réunions en binôme avec les élus de Camarsac, nous avons dernièrement validé en Conseil Municipal le PADD.

## Sommaire

LA COMMUNE P2

CADRE DE VIE P4

VIE ASSOCIATIVE P6

ENFANCE ET JEUNESSE P7

CULTURE ET SPORT P7

RECETTE DU CHEF P8

Cette révision a pour but de répondre aux nouvelles dispositions de l'état, notamment dans le cadre d'une meilleure intégration paysagère.

Je tiens à préciser que nous n'ouvrons aucune nouvelle zone à construire.

Prochainement, une réunion publique sera organisée afin de vous présenter le nouveau PLU. Le coût de cette étude est de 37.000 euros.

2017 est une année d'élections majeures (présidentielles et législatives) dans notre pays. Beaucoup d'inscriptions sur les listes électorales ont été enregistrées. A Croignon (60 nouveaux inscrits) cela laisse augurer une forte participation à ces 2 élections et c'est tant mieux.

Le droit de vote chèrement acquis est fondamental, il permet à chacun de s'exprimer librement dans son choix afin que vive la démocratie.

Avant de conclure, un message d'espoir de ce grand pacifiste Martin LUTHER KING :

**« Je fais le rêve qu'un jour, les hommes se lèveront et comprendront enfin qu'ils sont fait pour vivre ensemble comme des frères.**

**Je fais le rêve qu'un jour, chaque homme différent dans le monde entier, sera jugé pour sa valeur personnelle, non sur la couleur de sa peau ou de son appartenance religieuse et que les hommes respecteront la dignité de la personne humaine.**

**Ce serait merveilleux ! Les étoiles pourront enfin chanter ensemble ».**

Il y a toujours une part de rêve dans la vie qui nous permet d'avancer, d'espérer un monde meilleur et fraternel.

Je vous souhaite donc à toutes et à tous, de rêver à une très belle année 2017, qu'elle vous apporte joie, santé, bonheur avec aussi beaucoup d'amour à donner et à recevoir.

Frédéric COUSSO

Maire de CROIGNON

Vice Président de l'action sociale du territoire des coteaux Bordelais



*La légion  
d'honneur des  
lycéens*

Félicitations à Théo UHART, ancien membre du Conseil Municipal des Jeunes, qui vient d'obtenir la légion d'honneur des lycéens pour sa note supérieure à 20 au baccalauréat. Nous lui souhaitons bonne chance dans la poursuite de ses études supérieures.



## AVIS AUX PROPRIETAIRES DE CARRIERES SOUTERRAINES

Arrêté Préfectoral prescrivant une enquête publique portant sur le plan prévention des risques naturels prévisibles des mouvements de terrain.

Un registre est à votre disposition aux heures d'ouverture de la mairie.

La permanence du Commissaire enquêteur, Mr Francis CLERGUEROU, se tiendra à la mairie le samedi 11 février 2017 de 10h à 12h30.

## La Commune

Le grand nettoyage de printemps de l'intercommunalité se déroulera le 8 avril 2017.

Nous vous attendons nombreux pour cette action citoyenne de nettoyage de nos bords de route.

## Entretien des allées du cimetière.

### OBLIGATIONS DES COLLECTIVITES

La Loi Labbé n°2014-110 du 6 février 2014 visant à mieux encadrer l'utilisation des produits phytosanitaires sur le territoire national mentionne qu'à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2017, « Il est interdit aux personnes publiques d'utiliser ou de faire utiliser les produits phytopharmaceutiques pour l'entretien des espaces verts, des forêts ou des promenades accessibles ou ouverts au public et des voiries relevant de leur domaine public ou privé. » L253-7.

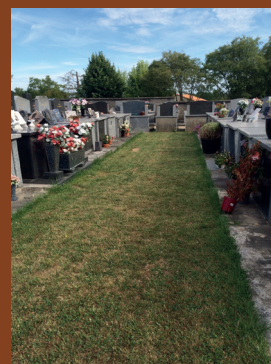
Les produits de bio contrôle, les produits qualifiés à faible risque et les produits utilisables en agriculture biologique restent autorisés.

Bien que les cimetières n'entrent pas dans le champ d'application immédiate de la loi, la commune de CROIGNON a fait le choix d'utiliser des techniques alternatives pour l'entretien de son cimetière.

Cela consiste à procéder à l'enherbement de certaines allées, au désherbage thermique et manuel pour les autres secteurs.

Pendant la période de transition il est demandé aux usagers d'être compréhensifs sur la présence un peu plus forte de la végétation spontanée.

Il est à noter qu'à partir du 1er janvier 2022, « La mise sur le marché, la délivrance, l'utilisation et la détention des produits mentionnés pour un usage non professionnel seront interdites. »





# La Commune

## EN SAVOIR PLUS SUR LES TAXES

Les taxes à distinguer en cas d'ajout de construction (piscine, abri de jardin) : taxe d'aménagement, taxe foncière, taxe d'habitation.

Taxe d'aménagement : une part communale au taux de 5%, une part pour le département au taux de 1.30% et redevance d'archéologie préventive au taux de 0.40% :

- paiement en fonction de la surface taxable (espace clos et fermé : taxable ; ouvert : non taxable), (que la construction soit démontable ou non, sur chape béton ou non), des taxes forfaitaires s'appliquent pour piscine ou stationnement
- si son montant est inférieur à 1500 euros : paiement en une fois 1 an après l'autorisation du permis de construire ou de la déclaration préalable
- si supérieur à 1500 euros; 12 mois après, 1<sup>ère</sup> échéance, 24 mois après 2<sup>ème</sup> échéance.
- simulateur de calcul : <https://www.service-public.fr/professionnels-entreprises/vosdroits/R23273>

Cet ajout de construction modifiera la valeur locative de votre maison ce qui influera sur la taxe foncière et la taxe d'habitation.

Il est à noter qu'à Croignon, il n'y a pas d'exonération de la taxe foncière pendant 2 ans après une construction.

Pendant les travaux, les impôts vous envoient un formulaire H1, qui doit leur être retourné dans les 90 jours suivant l'achèvement des travaux. Les constructions petites ou légères ou démontables (abris de jardin démontables, piscines démontables) n'ont pas à être déclarées. Donc un abri «en dur» augmentera donc la valeur locative tandis qu'un abri «démontable» n'aura aucun impact.



## Adressage et numérotation décimétrique

Comme indiqué dans le dernier lien Croignonnais, la démarche est maintenant engagée. Nous avons transmis à la Poste qui est notre partenaire dans cette opération, l'ensemble des données parcellaires et des voies de la commune afin de débiter le travail de géo localisation et de positionner la future numérotation.

La dénomination des rues non identifiées ainsi que la modification des noms de certaines portions de rues sont à l'étude et seront soumises par délibération au vote du conseil municipal.

Une réunion publique vous sera proposée lors du 1<sup>er</sup> semestre 2017 pour une information complète sur cette démarche.

La qualité de l'adresse, dénomination et numérotation, sont des éléments structurants de l'aménagement d'une collectivité et un enjeu d'égalité entre les citoyens dans l'accès aux services, aux secours, aux livraisons et e-commerce.

## PADD

### UN PADD, C'EST QUOI ?

Le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (P.A.D.D.) a la charge dans un PLU de «définir les orientations générales des politiques d'aménagement, d'équipement, d'urbanisme, de paysage, de protection des espaces naturels, agricoles et forestiers, et de préservation ou de remise en bon état des continuités écologiques».

Le Conseil municipal de la commune de Croignon, par délibération du 01 septembre 2015, a décidé d'élaborer un nouveau projet de PLU. A travers la révision de son PLU, il entend élaborer et planifier une vision d'avenir à l'horizon 2030 qui réponde notamment à ses besoins en matière d'habitat, d'emplois et de services, tout en encadrant le développement urbain adapté à un objectif de croissance démographique limitée, compatible avec les capacités des infrastructures, des équipements et des réseaux existants, et avec la programmation de leur renforcement.

A cet effet, le Conseil municipal a décidé de prescrire la révision générale du PLU dans le respect des principes définis par les articles L.101 et L.131-1 du code de l'urbanisme.

Définis à partir de l'analyse du diagnostic territorial, les enjeux sont les suivants :

■ **Préserver et valoriser le paysage communal et le patrimoine bâti.** La commune souhaite maintenir une qualité de vie car Croignon est une belle commune rurale avec un aspect campagnard et un cadre rural et paysager. La ruralité et le cadre de vie sont donc à préserver :

- Cibler les points particuliers du patrimoine architectural dont certains déjà repérés sur le PLU actuel. Sur ces maisons et bâtisses définies, une reconstruction non pas à l'identique mais « dans l'esprit ou dans l'aspect identique » est souhaitable, en donnant une certaine souplesse, pour ne pas décourager un investisseur, tout en respectant le patrimoine ;
- Confortement des espaces urbains les plus centraux et dotés en réseaux et équipements publics ;
- Maintenir les espaces boisés classés existants et classer d'autres boisements ;
- Conserver et favoriser la richesse et la diversité écologique ;
- Conserver et favoriser la diversité et la richesse des paysages de l'Entre-Deux-Mers Nord ;
- Enrichir et valoriser le paysage en bordure de route en imposant ponctuellement des retraits d'implantation afin de créer des jardins devant les maisons et si nécessaire en conservant les fonds de jardin non constructibles ;

- Proposer des solutions opérationnelles à apporter à cette problématique dans les orientations d'aménagement et de programmation. Elles pourront préalablement être étudiées avec les institutions concernées.

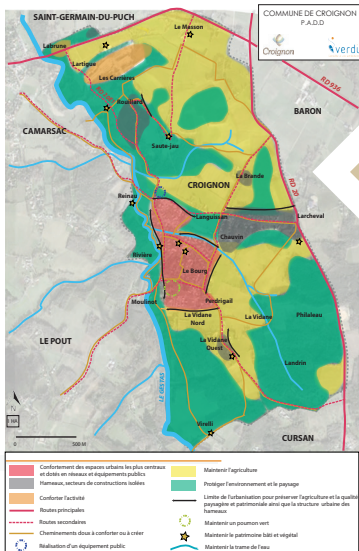
■ **Développer le dynamisme du centre bourg.** Le bourg présente une centralité marquée grâce à la convention d'aménagement de bourg, qui a permis la restauration de l'église, la construction de la nouvelle mairie, d'un point lecture, l'implantation d'un restaurant dans un bâtiment communal rénové ainsi que la création d'un espace public piétonnier, central et accessible.

Ce centre bourg est à conforter par ;

- Une recherche de solutions portant sur la mise en valeur et la requalification des espaces de stationnements et les circulations piétonnes ;
- La limitation du potentiel de développement urbain dans les hameaux en priorisant les zones à densifier.

# La Commune

La Commune



■ **Maîtriser le développement urbain afin d'assurer une mise en adéquation de l'offre d'équipement et de services.** La commune souhaite maîtriser son urbanisation plus efficacement. Elle dispose à ce jour d'un important potentiel constructible immédiatement en U et AU qui sera analysé afin d'en définir la pertinence au regard du projet de PLU. Le souhait de la commune est de maîtriser le développement de sa population afin de pouvoir la satisfaire en termes d'équipements et de services aujourd'hui disponibles :

- Des zones 2AU seront éventuellement à créer afin d'étaler l'urbanisation dans le temps et feront l'objet d'OAP ;
- La maîtrise démographique est souhaitée avec un objectif d'environ 800 habitants d'ici à 2030, en concordance avec le SCoT ;

- Le développement économique et agricole est à maintenir et à améliorer et notamment la prise en compte de l'agro-écologie et la sauvegarde des sols agricoles ;
- La venue des bailleurs sociaux est à favoriser par l'acquisition foncière de terrains communaux.

■ **Développer les mobilités douces et améliorer les voiries existantes :**

- Imaginer des circuits piétons/vélos permettant de joindre certains quartiers, zones d'équipement et services au centre bourg et à Camarsac (le long du Gestas, chemin des écoliers, ...).

■ **Préserver et restaurer les biodiversités et les continuités écologiques :**

- Prendre en compte les espèces patrimoniales et les corridors écologiques dans les projets d'aménagement ;
- Mettre en valeur auprès des scolaires et du grand public la richesse écologique de la commune par d'éventuelles acquisitions foncières (zone humide).

## Information sur les cartes d'identité nationales :

Si vous possédez une carte nationale d'identité délivrée entre le 02/01/2004 et le 31/12/2014 (celle-ci reste valable 5 ans de plus sans que cela soit mentionné sur la carte),

Si vous n'avez pas de passeport en cours de validité et si vous souhaitez voyager dans l'Union européenne, Andorre, Monaco, la Suisse, le Monténégro, St Martin, la Serbie, l'Islande, le Lichtenstein, le Vatican, l'Albanie, l'Ancienne République Yougoslave de Macédoine, la Bosnie-Herzégovine, l'Egypte, la Turquie et la Norvège, la Tunisie (sous conditions), il est possible de demander un renouvellement de carte nationale d'identité avec un justificatif de voyage.

## Etat Civil

- Naissance de Louka GALAN le 14 septembre 2016
- Naissance de Jules VALBONESI le 7 novembre 2016
- Naissance de Charlotte, Amandine BOUYER le 30 novembre 2016

Mariage de BECQUE Renaud François Claude et GUINOBERT Myriam le 24 décembre 2016

Mariage de Claude BOSSION et Vanessa BIDAULT le 7 janvier 2017

Décès de Claude Max PHILIPPOT le 24 octobre 2016

Décès de M. PLAISANCE Michel Paul le 12 janvier 2017

# Cadre de vie

## Le CCAS, le CIAS



Le 8 décembre 2016, Mr Olivier MOINEAU, Président de l'association « plaisir du goût et valeurs du terroir » accompagné de son épouse, ont remis un chèque de 841,28 € représentant le solde

de l'association. C'est avec une grande émotion que cette somme a été confiée à M. COUSSO au bénéfice du CCAS de Croignon.

Un grand merci à Mr et Mme MOINEAU pour ce geste témoignant de leur grand cœur.

**Le Centre communal d'action sociale (CCAS) ou centre intercommunal d'action sociale (CIAS) est un établissement public responsable de l'aide sociale au niveau local.**

Promoteurs de l'action sociale locale, le CCAS et le C.I.A.S. participent à l'instruction des demandes d'aide sociale légale, gèrent l'attribution de l'aide extra-légale facultative et animent des actions de prévention sociale.

**Les différents rôles du CCAS sont ainsi les suivants :**

- **fournir aux familles des informations** pour les orienter au mieux dans le foisonnement des diverses aides et subventions existantes (aide sociale à l'hébergement, allocation personnalisée d'autonomie, aides au maintien à domicile, aides aux logements ...).
- **aider les familles à constituer les dossiers de demande d'aide financière.** Le CCAS transmet alors le dossier au service départemental compétent pour traiter la demande d'attribution.
- **participer à la lutte contre l'exclusion et la pauvreté**, en œuvrant de concert avec les institutions menant des actions de développement social.
- **créer différentes structures d'aide sociale** : crèches, maisons de retraite publiques, dispensaires, services d'aide aux handicapés, ...
- **soutenir dans l'urgence les administrés** : le CCAS attribue des aides de secours en cas de besoin, sous forme de versements monétaires ou de prestations en nature.

# Cadre de vie

## Repas des aînés

Le repas des aînés, offert par le CCAS et la municipalité, aura lieu cette année le 19 mars 2017, salle polyvalente de Croignon. Une invitation personnalisée vous parviendra en temps utile avec un coupon-réponse.

## Arbre de Noël

Le 11 décembre 2016, des dizaines d'enfants et leurs parents sont venus assister à l'arbre de Noël organisé par le Conseil Municipal des Jeunes et la Mairie de Croignon.

L'après-midi a débuté avec le spectacle « kdos » de la Cie DIVERS SENS. Les enfants, très attentifs et très sages, avaient les yeux et les oreilles grands ouverts sur les aventures de Mme Bolduc et de Mme Raphia et leurs multiples paquets emballés.

Enfin, le personnage tant attendu, habillé de rouge avec une longue barbe blanche est arrivé, la hotte chargée de cadeaux qu'il a distribués à tous les enfants présents.

Un chocolat chaud et quelques biscuits ont terminé cette journée. Cet « arbre de Noël » est toujours un instant magique à renouveler chaque année.

Merci au CMJ et à la municipalité.



## COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE :

La commémoration du 11 novembre 1918 a eu lieu en présence de l'association départementale des anciens combattants, de nombreux élus, des enfants du CMJ et des habitants de Croignon. Après la lecture du message officiel par M. le Maire, les enfants du CMJ ont lu un texte émouvant sur le témoignage d'un poilu.

La minute de silence a été observée en mémoire des Croignonnais morts au champ d'honneur puis l'hymne national a été entonné par tous.



## PROJECTEUR SUR...

### Les à-côtés...

Installés depuis fin 2012 sur la commune, les poneys de Solveig et Julie Lagraulet bénéficient d'un cadre de vie préservé le long du Gestas. Certains pourraient penser le contraire. Pourtant, les équidés ont besoin pour leur équilibre physique, mental et émotionnel d'espaces ouverts et boisés avec le moins d'interventions humaines dans leur quotidien. Grégaires de nature, cette liberté leur offre la possibilité de créer une hiérarchie importante pour leur développement, d'avoir des interactions sociales nécessaires entre eux ainsi qu'avec les espèces sauvages qu'ils croisent au cours des journées et des saisons.

D'année en année, le troupeau s'est étoffé. Aussi Julie a dû structurer une activité et c'est avec l'aide de Flore Andrébe-Séré et le soutien de Léa Pludwinski que l'Association « Les à-côtés » est née. Dès lors, l'Association propose des séances d'équitation pour les petits et grands, de la médiation animale avec des instituts spécialisés, de la pension d'équidés au travail ou en retraite, le tout dans une approche en adéquation avec l'éthologie du cheval.

Dans cette optique, Julie Lagraulet, diplômée d'état et spécialisée en équitation Éthologique, s'investit à 300% chaque jour pour être à l'écoute des besoins de ses protégés. Elle est très pointilleuse sur leur alimentation et leurs rythmes biologiques, préférant se mobiliser jusqu'à 5 fois par jour en hiver afin de leur distribuer des quantités raisonnées d'aliments. C'est un travail titanesque et chronophage compte tenu du nombre d'individus sabotés à s'occuper. De ce fait, Julie, aidée de ses amis et adhérents de l'association, transforme peu à peu le terrain en Paddock Paradise (pratique venue des États Unis) doublée d'une Écurie Active sur les principes fondamentaux (pratique venue en outre d'Allemagne, qui permet d'accueillir beaucoup d'équidés dans un espace restreint sans nuire à l'éthologie du cheval) : c'est-à-dire une organisation matérielle de l'espace avec des couloirs

de circulation, des zones de repos, de pâturage, de nourrissage, des points d'eau et un abri à disposition libre pour inciter les équidés à se déplacer. Sachez qu'ils ont besoin, par cycle de 24h, de marcher entre 20 et 30km pour que leur transit alimentaire fonctionne bien et de grignoter pendant plus de 16h une variété considérable d'herbe, plantes, écorces, branchettes, feuilles. Les enfermer quand il fait mauvais temps serait donc une aberration...

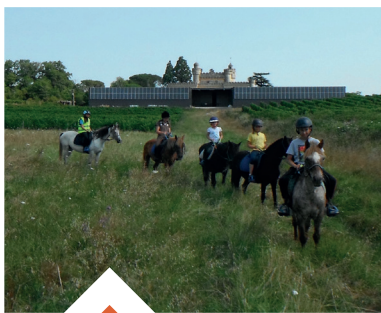
C'est cette philosophie de vie avec les équidés que vous trouverez aux « à-côtés », ce qui n'empêche pas les cavaliers les plus aguerris d'aller régulièrement faire des compétitions d'Équipeel (compétition pouvant s'apparenter à l'agilité avec les chiens) et de TREC (Technique de Randonnée Équestre de Compétition), bientôt également en CSO (Concours de Saut d'Obstacle) et Tir à l'Arc à cheval, sans oublier les randonnées et les balades dans notre belle région.

Les équidés (poneys, chevaux et mulets) sont éduqués et régulièrement repris par Julie pour qu'ils continuent de progresser dans le partenariat avec les humains, ne souffrant d'aucun mors dans la bouche ni de fers aux sabots (sauf souci orthopédique passager à réguler). Les élèves humains quant à eux, apprennent à comprendre qui sont leurs compagnons à travers des exercices au sol, parfois en liberté, mais également en selle, sans oublier les principes de l'équitation traditionnelle revus et corrigés par cette approche éthique de cet animal généreux.

L'Association est affiliée à la FFE (Fédération Française d'Équitation), les cavaliers une fois licenciés ont donc la possibilité de valider leurs niveaux équestres (Classiques, Pleine Nature, Savoirs Éthologiques...) au cours de sessions organisées régulièrement.

En période scolaire, les séances se déroulent les mercredis après-midi, samedis toute la journée et certains dimanches sous forme de stages spécifiques.





En période de vacances scolaires Julie organise des stages thématiques de plusieurs jours et des randonnées, quant aux grandes vacances d'été : c'est à la carte, par tranches horaires : les matinées étant réservées aux enfants, les soirées aux adultes.

**Les séances sont à réserver par téléphone, mail ou messagerie Facebook.**

Avant de prendre une cotisation à l'association et ensuite avoir un tarif préférentiel + une tranche horaire définie en fonction du niveau et de la régularité, 2 packs de 3 séances sont proposés :

- pour les 5-9 ans, 3 séances de 1h30 pour 70€
- à partir de 9 ans et adultes, 3 séances de 2h pour 100€

Pour les autres prestations, voyez avec Julie Lagraulet au 0688542623 (n'hésitez pas à laisser un message) ou amazon2lun@orange.fr

Pour nous suivre :

- <https://www.facebook.com/LAamazon-et-Les-à-côtés-699335790076534/>

Pour aller plus loin :

- « Cheval, qui es-tu ? : L'éthologie du cheval, du comportement naturel à la vie domestique » collectif d'auteurs
- « Paddock Paradise, une approche naturelle de la pension pour chevaux » de Jaime Jackson
- [www.equin-plus.com/ecurie-active/](http://www.equin-plus.com/ecurie-active/)
- [www.andybooth.fr](http://www.andybooth.fr)

## Vie associative

## VIE ASSOCIATIVE

### L'association de Tai chi chuan

L'association de tai chi chuan de Croignon a organisé un stage découverte de Qi gong et Tai chi avec Mr Hervé Gérard, professeur diplômé, les 28 et 29 janvier 2017. Ouvert à tous, ce stage a rencontré un vif succès et sera reconduit au printemps 2018.

Pour tout renseignement contactez Mme Patricia DELHOUME au 06 62 19 33 62

### Cours d'anglais :

L'Association C.E.L.A - Tout-en-anglais propose à la mairie de Croignon pour le 2ème trimestre des Cours d'Anglais pour enfants 5-7 ans et pour adultes avec Linda, professeur diplômée et anglaise.

En groupe, avec des jeux, des mises en scène et dans la bonne humeur, c'est la meilleure façon d'apprendre l'anglais.

1 heure de cours par semaine pour les enfants, 1 heure trente pour les adultes à la Mairie de Croignon

Dans le cadre de sa politique culturelle, la Mairie de Croignon vous informe des tarifs applicables aux habitants de la commune désirant participer aux cours d'anglais :

Enfants primaire : la moitié de la cotisation

Demandeur d'emploi - 2 trimestres pris en charge.

Pour toute information et inscription : 06 10 76 73 06 ou toutenanglais27@sfr.fr

### Stage de Gym Douce

Stage de Gym douce Samedi 11 mars de 14h30 à 17h30 - Salle des fêtes organisé par l'Association de Gymnastique Volontaire de Croignon

- Respiration
- Souplesse
- Abdos profonds
- Postures d'étirements
- Coordination
- Détente

Participation : 10 € (goûter offert par l'association)  
Inscription : 06 87 53 84 91 / annelaizain@orange.fr  
Prévoir des vêtements chauds ou une couverture.

### Art Martial Traditionnel Croignon

#### WA-JUTSU COTEAUX BORDELAIS

Cette saison le Wa-jutsu à Croignon se porte bien, une bonne rentrée, même si la participation aux cours adultes reste à développer.

Un cours le Vendredi à Bonnetan a été ouvert en septembre et compte déjà cinq enfants auxquels viennent se greffer nos jeunes de Croignon.

Notre intégration dans le milieu rural est une réussite, car en plus de vous proposer notre art, nous participons fortement aux activités de la commune avec les autres associations.

Nous proposons également une soirée couscous en collaboration avec le Comité des Fêtes de Croignon, qui pour cette année a eu lieu le 05 novembre.

Mais qu'est ce le «WA-JUTSU»?

C'est un Art Martial Traditionnel d'origine japonaise, sans compétition.

Une méthode de Ju-Jutsu qui apporte maîtrise de soi, bien-être, détente.

Sa pratique n'est ni dangereuse, ni brutale.

Notre méthode est une activité physique et sportive ludique et adaptée. Elle reprend l'aspect traditionnel des arts martiaux afin d'inculquer à nos plus jeunes les valeurs fondamentales de la vie en société (respect, politesse, contrôle de soi, patience, volonté, courage,...) et aux adultes, une technique martiale qui peut être efficace, et qui privilégie le travail d'intériorisation par la concentration, la respiration, la posture et la précision alliés à la technique.

L'étude de la self-défense, des katas, des exercices respiratoires et de concentration s'adressent aussi bien aux adultes de tous âges qu'aux enfants dès l'âge de 5 ans.

L'enseignement adapté permet une prise en compte des capacités physiques, du niveau et du rythme de chaque pratiquant. La progression est graduelle et symbolisée par des ceintures de couleur.

Venez découvrir cet art martial près de chez vous. Notre équipe vous accueillera et vous informera. Elle vous proposera deux séances offertes pour une meilleure découverte.

Les cours:

Lundi et Mercredi, Salle des fêtes de CROIGNON

Vendredi Foyer Rural de BONNETAN.

Enfants 5/8 ans	18h00/19h00
Enfants 9/13ans	19h00/20h00
Ados / Adultes	20h00/21h30

**Contactez-nous:**

**Tel: 06 08 86 58 94 - 09 80 73 19 79**

**Mail: [wajutsu.coteaux.bordelais@gmail.com](mailto:wajutsu.coteaux.bordelais@gmail.com)**

**Site: <http://wajutsu.c.bdx.free.fr/>**

# Vie associative

## Le comité des fêtes de Croignon

Le Comité des Fêtes de Croignon organise tout au long de l'année des repas, des animations, des activités.

Notre but est d'animer et de faire découvrir notre belle commune (ses bois, ses vallons, sa place, sa mairie...).

Ce deuxième semestre 2016, nous vous avons concocté :

### Septembre: Notre Sardinade

Grande soirée où les convives ont pu déguster de belles sardines grillées et se déhancher sur des ambiances allant du pays

basque au rythme des années 80, sans oublier les amateurs de valse, charleston, twist, Rock à Billy et autres danses qui ont pu faire tourner et virevolter leur partenaire.

C'est très tard dans la nuit que tous les acteurs de cette soirée se sont séparés.

### Octobre: Cassoulet maison

Toujours dans la bonne humeur, la fête, la danse et la convivialité, notre cassoulet fait maison a réjoui les palais de nos invités.

### Novembre: Couscous

Soirée au bénéfice du Wa-jutsu de Croignon/ Bonnetan. Les convives ont encore une fois

répondu présents pour cette grande soirée.

Apéritif copieux, couscous délicieux, piste de danse endiablée, tels seraient les qualificatifs de cette grande soirée.

Merci à vous les convives de nous faire vivre d'aussi bons moments.

### Décembre: St Sylvestre

Repas de choix, cotillons, piste de danse, tout a été prévu pour le passage du Nouvel An dans l'amitié, la convivialité et la joie. A minuit, les bouchons ont sauté pour ce moment magique !

Et pour ceux qui n'ont pas encore goûté nos chefs-d'œuvre gustatifs et festifs, vous pouvez encore vous rattraper et participer à nos différentes manifestations tout au long de cette nouvelle année 2017 :

- 11 Février : Poule au pot.
- 11 Juin : Croignonnade.
- 13 Juillet : Fête Nationale.
- 23 Septembre : Sardinade.
- 14 Octobre : Cassoulet.
- 04 Novembre : Couscous (avec le Wa-jutsu)

Votre Comité des Fêtes vous souhaite une bonne et heureuse année 2017

# Enfance et Jeunesse



## Halloween

Pour la deuxième année consécutive, deux mamans de la commune ont organisé Halloween, animation suivie d'un petit repas où chacun a apporté sa spécialité. Une réussite car cette année nous étions plus nombreux que l'an dernier. Encore merci aux parents et aux enfants pour cet agréable moment de convivialité. Merci aux habitants pour leur générosité.

## LA BOUM

J'ai adoré cette boum, c'était génial ! Il y avait une bonne ambiance. On a dansé, on a chanté, on a joué, ...

Il y avait plein d'enfants qu'on connaissait. J'ai trouvé que ça s'est passé trop vite tellement je me suis bien amusée. La musique était un peu forte mais j'y retournerai bien l'année prochaine ! « Justine »



## CROIGNON ET LA LOUISIANE, 20 ANS D'AMITIÉ

Du 19 septembre au 27 septembre dernier, l'association Gironde Louisiane Francophone a reçu à Croignon une petite délégation venue de Houma (Louisiane). L'association a offert ce voyage à un couple d'Amérindiens francophones, tribu des Houmas, ainsi qu'à un jeune musicien Acadien dont l'ancêtre est natif de Libourne : trois personnes méritantes, ambassadeurs du français en Louisiane. Pendant leur séjour, ils ont sillonné la Gironde, ont apprécié l'accueil des familles, la cuisine régionale, le bon vin. Ils ont même été accueillis 3 jours à Pau chez un couple d'adhérents. Leur séjour s'est terminé par un repas convivial organisé par l'association, précédé d'un apéritif offert par Monsieur le Maire et son Conseil municipal.



Pour de plus amples renseignements sur l'AGLF  
Tél : 05-56-30-10-23



# Culture et sport

## Point lecture

Merci à nos abonnés pour les dons de livres et bienvenue à la nouvelle bénévole croignonnaise qui nous a rejoints. Si vous êtes intéressés, si vous avez un peu de temps libre, venez nous voir au point lecture en toute simplicité.

Le fonds du point lecture municipal est de 1364 ouvrages de la BDP et 3429 en fond propre.

L'inscription est gratuite et de nombreuses nouveautés sont à votre disposition.

A bientôt. L'équipe du point lecture.

Lien du point lecture municipal.

[http://biblio.gironde.fr/index.php?option=com\\_opac&view=DetailDepot&id\\_dep=1980&Itemid=18](http://biblio.gironde.fr/index.php?option=com_opac&view=DetailDepot&id_dep=1980&Itemid=18)

Courriel : [pointlecture.croignon@orange.fr](mailto:pointlecture.croignon@orange.fr)

TEL : 05.56.30.68.86

Horaires des permanences :

MERCREDI 16H à 18H - VENDREDI 16H à 18H - SAMEDI 10H à 12H

Fermé pendant les vacances scolaires.

## SABAYON DE POIRES

### PRÉPARATION :

Clarifier les œufs (séparer les blancs des jaunes) dans une cuve à robot ou dans un récipient assez gros.

Mettre le sucre dans une casserole, y ajouter l'eau, puis faire chauffer le tout jusqu'à atteindre 115°C (sucre+eau en ébullition sans coloration).

Dès que le sucre et l'eau ont atteint la température de 115°C, battre les œufs avec le robot ou avec un fouet dans le récipient et verser en petit filet le sucre et l'eau à 115°C. Laisser tourner ou fouetter jusqu'à complet refroidissement.

Débarrasser la cuve dans un récipient.

Mettre la crème dans le robot et la laisser monter en crème fouettée.

Mélanger les deux préparations délicatement pour incorporer de l'air afin de lui donner de la légèreté.

Eplucher les poires et les mettre dans l'eau jusqu'à hauteur.

Rajouter une gousse de vanille grattée + la gousse et les zeste d'oranges. Ajouter 100 g de sucre. Cuire ainsi les poires.

### DRESSAGE :

Couper la poire cuite en éventail sur une assiette.

La recouvrir avec la préparation.

Brûler au chalumeau jusqu'à obtenir une belle coloration.



### INGRÉDIENTS :

8 jaunes d'œufs

200 g de sucre

100 g d'eau

400 g de crème

8 poires

1 gousse de vanille

2/3 zestes d'oranges

100 g de sucre

1 cuillère à soupe de Grand Marnier ou Cointreau

*Recette élaborée par Paul RULLIER, commis à l'Auberge du Petit Nice*